



## **ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 2017**

**Sont présents :** 18 adhérents dont les trois membres du bureau :

Nathalie Auchère, Christine Deroite et Sandrine Dick

Ainsi que notre animatrice : Christine Ladreyt

**Pouvoirs :** 38 bons pour pouvoir ont été remis soit un total de 56 voix sur 97.

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1\* RAPPORT MORAL / NATHALIE AUCHERE
- 2\* RAPPORT FINANCIER / CHRISTINE DEROITE
- 3\* RAPPORT D ACTIVITES / NATHALIE AUCHERE
- 4\* ELECTION DU BUREAU

Ouverture de la séance à 18h18

## **RAPPORT MORAL**

Madame Nathalie Auchère, présidente de l'association prend la parole : Cette année, nous comptons 98 adhérents moins une résiliation avec remboursement sur présentation d'un certificat médical. Soit 97 adhérents. La répartition étant de :

- 70 personnes faisant la gym dont 32 ne font que la gym(ou le Pilates)
- 65 personnes à la Line dance dont 27 ne font que la danse
- 38 personnes faisant les deux activités.

Les cours sont répartis comme suit :

- mardi de 15h à 16h : danse débutant
- mercredi de 17h à 18h : danse débutant
  - De 18h à 19h : gym tonique
  - De 19h à 20h : danse novice
- vendredi de 16h à 17h : danse novice
  - De 17h à 18h : Pilates
  - De 18h à 19h : danse intermédiaire

Remarquons que l'heure du vendredi à 16h a été ajoutée cette année. Soit 2h pour les débutants, 2h pour les novices et 1h pour les intermédiaires et toujours 1h de gym tonique et 1h de Pilates.

Comme les années précédentes, nous avons participé à la journée des associations le 04 septembre 2016. Nous remercions d'ailleurs toutes les danseuses qui ont participées aux démonstrations que nous avons effectuées. Notre stand était agrémenté de vidéos qui ont défilées toute la journée, ainsi que de notre nouvelle bannière afin d'attirer un peu plus les regards. Nous n'avons malheureusement pas pu faire la totalité de notre démonstration par manque de temps.

Nous avons aussi participé au Téléthon, début décembre, en organisant un stage d'initiation ouvert au public qui nous a permis de récolter la somme de 250 euros pour le téléthon.

Notre Présidente demande aux adhérents s'ils ont des doléances ou questions. Mme Fournier Nelly nous fait part de son souhait (partagé avec d'autres adhérents) d'avoir 1h de gym supplémentaire. En réponse nous expliquons, qu'après avoir participé à la réunion pour la répartition des salles avec le bureau des sports, nous n'avons malheureusement pas pu obtenir de créneaux supplémentaires et que nous nous estimions chanceux d'avoir pu garder ceux que nous avons déjà. Nous leur avons fait part de nos recherches d'une autre salle qui restent vaines pour l'instant.

Rapport moral voté et accepté à l'unanimité.

## **RAPPORT FINANCIER**

Lecture détaillée du bilan financier 2016/2017 et du budget prévisionnel pour 2017/2018 par Christine Deroite (trésorière).

<b>BILAN 2016/2017</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>2016/2017</b>	<b>Recettes</b>	<b>2016/2017</b>
Achat matériel:affiche	30,00 €		
Fourniture Bureau(piles,tampon...)	51,48 €	Report saison 2015/2016	1 646,34 €
Achat T-shirt	571,00 €		
Remboursement cotisations	114,00 €	Vente T-shirt	689,00 €
Achat CD	62,43 €	Vente matériel	15,00 €
Repas fin d'année 2016	2 134,22 €	Repas fin d'année 2016	2 137,50 €
Site internet	80,00 €	Remboursement AGEFOS	42,79 €
Visite médicale	88,80 €		
Frais de personnel	10 561,78 €		
Formation Pilates	259,00 €	Adhésions	13 922,60 €
Affiliation FFEPGV	60,00 €	Subvention 2015/2016	300,00 €
Licences	2 222,60 €	Subvention 2016/2017	285,00 €
Frais postaux	33,44 €		
Frais financiers	71,22 €		
Compte épargne Codevi	1 000,00 €		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>17 339,97 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>19 038,23 €</b>
<b>Résultat exercice 2016/2017</b>		<b>1 698,26 €</b>	

Explication du compte épargne Codevi : Nous avons calculé une somme afin de pouvoir assurer les 7h de cours par semaines en cas de baisse d'adhésions. Le but étant de pouvoir maintenir le salaire de notre animatrice sur ces 7h afin de ne pas baisser le nombre de cours et ainsi léser les adhérents. Cette somme est donc mise de côté et sera utilisée si besoin (elle avoisine les 2000 euros).

Nous avons aussi décidé de mettre la somme de 1000 euros sur le codevi en cas de soucis administratifs ou autre (personne n'est à l'abri d'un incident quelconque !).

La présidente précise qu'il est envisagé d'organiser une soirée pour les adhérents offerte par l'association s'il y a trop sur le compte.

Aux sujet des tarifs 2017/2018, il est noté que les activités individuelles ne changent pas et reste à 145 euros pour la Line dance et 140 euros pour la gym (et Pilates). Par contre les tarifs couple et double activités ont été recalculés afin d'être plus équitables vis-à-vis des personnes ne faisant qu'une activité. Il faut signaler que pendant ces 4 premières années ces tarifs étaient vraiment bas. Ils ont été calculés avec une réduction de 50% sur la deuxième personne ou activité. Soit 220 euros pour 2 activités, 236 euros pour un couple (1 activité) et 354 pour un couple (2 activités).



## **RAPPORT D ACTIVITÉS**

Etabli par Nathalie Auchère (présidente)

Nous maintenons les 7h de cours par semaine dispensés par Christine Ladreyt. Nous comptons, cette année encore, participé à la journée des associations et au Téléthon.

Sur la demande de Sandrine Dick (secrétaire), nous souhaitons nous affilier à une fédération de country et line dance afin d'obtenir plus d'informations sur notre danse et surtout des aides spécifiques si nous souhaitons organiser des événements particuliers, pourquoi pas en faisant venir des chorégraphes reconnus. Cette affiliation coûterait 30 euros pour l'association et les personnes s'inscrivant uniquement à la danse y seraient affiliées.

La secrétaire prend la parole pour expliquer qu'au vu de la nouvelle loi sur les certificats médicaux, la plupart des personnes souhaitant se réinscrire n'auront pas de certificats à fournir à la rentrée. Elle se tient disponible pour dire à chaque adhérent s'il doit oui ou non en fournir.

La présidente demande s'il y a des requêtes : Mme Bouisset Danielle demande s'il sera possible d'avoir des t-shirts bleu turquoise cette année. Requête acceptée.

Rapport d'activités voté et accepté à l'unanimité.

## **VOTE DU BUREAU**

En l'absence de candidature aux postes de Président, secrétaire et trésorier, nous votons pour la réélection du bureau tel qu'il est déjà formé.

Bureau voté et accepté à l'unanimité.

Clôture de la séance à 19h03.

L'AG est suivie d'un repas et d'une soirée dansante sur les lieux (restaurant « l'instant des mets »)